

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20201207_18

Séance du 7 décembre 2020

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 19

Date de la convocation :
30 novembre 2020

**Date d'affichage
du compte rendu :**
11 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Gérard MUGNIOT, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Carmen VALLET), Lydie CHANEZ (procuration à Gérard MUGNIOT), Michaël FUMEY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ).

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Projet Centre bourg, projet au stade Esquisse,
plan de financement prévisionnel et subventions**

Le projet centre bourg est une opération immobilière de 8 logements destinés à un public sénior, de locaux pour des professionnels de santé, d'une micro-crèche et d'une chaufferie bois qui servira de chauffage au nouveau bâtiment, à la mairie-école, au centre périscolaire et à la médiathèque, ainsi qu'une possibilité de raccordement pour l'ancienne cure.

La Commune souhaite en faire une opération exemplaire de renouvellement urbain au centre du village, avec une construction à haute performances énergétiques (objectif minimum BEPOS), intégrant le bois communal transformé en circuit court (résineux communaux scolytés pour la structure en lamellé-croisé, feuillus communaux pour des parements intérieurs), permettant de remplacer les énergies fossiles pour le chauffage de bâtiments publics existants par la biomasse.



Le SIDEC du Jura a été retenu pour être mandataire de la Commune sur cette opération. SOLIHA Jura intervient en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. L'équipe de maîtrise d'œuvre choisie est composée d'ARCHI.TECH, ACTE ECO, BELLUCI et FDI ingénierie.

L'esquisse du projet a été rendue début décembre. Le budget prévisionnel pour cette opération est de 2 025 548 € HT au stade de l'esquisse. Ce budget prévisionnel pourra être ajusté à la hausse ou à la baisse au stade de l'avant-projet dont le rendu est prévu pour fin février 2021.

Postes de dépenses	Budget (HT)
Charge foncière et espaces extérieurs	91 850 €
Travaux	1 670 000 €
Honoraires	240 681 €
Publicité, assurance DO	23 017 €
	2 025 548 €

Le plan de financement prévisionnel, au stade de l'esquisse et soumis à d'éventuelles évolutions liées aux ajustements du budget prévisionnel au stade de l'avant-projet et à la recherche de financements complémentaires, est le suivant :

Organisme	Taux sollicités auprès des financeurs	Taux / coût global de l'opération	Montant
Etat (DETR 2021)	60 %	56.91 %	1 152 795 €
Département (DST SOCLE 2020)	20 %	16.49 %	334 000 €
Autofinancement		26.60 %	538 753 €
			2 025 548 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte le projet Centre bourg au stade de l'esquisse, dans l'attente d'évolutions au stade de l'avant-projet et arrête les modalités de financement au stade de l'esquisse, dans l'attente d'évolutions au stade de l'avant-projet ;
- sollicite auprès de l'Etat la DETR 2021 au taux maximum de 60 % ;
- sollicite auprès du Département la DST SOCLE 2020 à hauteur de 20 % du montant HT des travaux ;

- approuve le plan de financement prévisionnel au stade de l'esquisse, dans l'attente d'évolutions au stade de l'avant-projet;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Florent SERRETTE